

9^e Grand Prix des Pyramides – Le Port Marly

Règlement Intérieur

Article 1 : Informations générales

Le club Asnières Le Grand Echiquier organise le 9^e Grand Prix des Pyramides, les 5 et 6 octobre 2024, au complexe sportif Les Pyramides de Port- Marly – avenue de Saint-Germain – 78560 LE PORT MARLY

Le 9^e Grand Prix des Pyramides est scindé en deux opens :

- Un open de Blitz, se déroule le samedi 5 octobre, homologué par la Fédération Française des Echecs (FFE) sous le n° 64287 et par la Fédération Internationale des Echecs (FIDE).

Le tournoi de Blitz se dispute en 9 rondes à la cadence de 5 minutes avec un ajout de 3 secondes par coup (5 min + 3 sec./coup).

- Un open de parties rapides, qui a lieu le dimanche 6 octobre, homologué par la FFE sous le n°64288 et par la FIDE.

Le tournoi de parties rapides se dispute en 9 rondes à la cadence de 15 minutes avec un ajout de temps de 3 secondes à chaque coup (15 min + 3 sec./coup)

Les deux opens sont ouverts à tout joueur ou toute joueuse, titulaire d'une licence A ou B pour la saison en cours à la F.F.E. ou titulaire d'un code FIDE d'une autre fédération reconnue par la F.I.D.E.

Article 2 : Règles du jeu applicables

Les règles du jeu appliquées sont les règles de la FIDE actuellement en vigueur.

Règles spéciales aux cadences Rapide et Blitz : les articles A4 et B4 s'appliquent pour l'intégralité de la manifestation.

Les résultats seront comptabilisés pour les classements Rapide FIDE et classement Blitz FIDE du mois de novembre 2024.

Article 3 : Déroulement du tournoi

1. Horaires des rondes

Tous les joueurs et joueuses devront pointer :

- Le samedi 5 octobre pour le tournoi de Blitz de 13h15 à 14h15 ;
- Le dimanche 6 octobre pour le tournoi de parties rapides de 8h40 à 9h15.

Dans chaque tournoi, les joueurs et joueuses qui pointeront après seront appariés à la ronde n° 2.

Blitz – samedi 5 octobre		Rapide – dimanche 6 octobre	
Ronde 1	14h30 >18h30	Ronde 1	9h30 à 12h00
Ronde 2		Ronde 2	
Ronde 3		Ronde 3	
Ronde 4		Ronde 4	13h30 à 18h30
Ronde 5		Ronde 5	
Ronde 6		Ronde 6	
Ronde 7		Ronde 7	
Ronde 8		Ronde 8	
Ronde 9		Ronde 9	
Remise des prix	19h00	Remise des prix	19h00

2. Cadence de jeu

Tournoi de Blitz : 5 min + 3 sec. / coup

Tournoi de parties rapides : 15 min + 3 sec. / coup

3. Droits d'inscription

- Pour chaque tournoi
20 € adultes | 10 € jeunes de moins de 20 ans, MF et MFf | GM, GMf, MI, MIf gratuit
- Pour les deux tournois :
30 € adultes | 15 € jeunes de moins de 20 ans, MF et MFf | GM, GMf, MI, MIf gratuit

Article 4 : Appariements

Les appariements se font au système suisse intégral (règles C.04).

Ils sont réalisés avec l'assistance du logiciel PAPI dans sa version la plus récente.

Seront appariés à la 1^{re} ronde de chaque tournoi les joueurs et joueuses qui auront réglé leurs droits d'inscription et fait contrôler leur licence sur place.

Le classement pris en compte est le dernier classement FIDE publié, soit celui du 1^{er} octobre 2024.

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.

Article 5 : Forfaits

L'article 6.7 des Règles du Jeu portant sur les retards est appliqué comme suit :

Il n'y a pas de retard sanctionné. Tout joueur peut arriver à son échiquier dans la limite du temps qui lui est imparti par rapport à l'heure de lancement de la ronde (15 minutes pour le Rapide, et 5 minutes pour le Blitz), sauf si l'arbitre en décide autrement. Si aucun des deux joueurs n'est présent au début de la ronde, seul le temps des Blancs s'écoule jusqu'à son arrivée.

On considèrera **qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi**, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Article 6 : Classement et départages

Le classement est établi au nombre de points selon le barème ci-dessous :

- Victoire : 1 point
- Partie nulle : 0,5 point
- Perte : 0 point

Dans le cas où une erreur dans la saisie des résultats aurait été commise, les joueurs concernés par le match devront impérativement le signaler au plus tard avant la fin de la ronde suivante. Dans le cas contraire, le résultat sera rectifié après la fin du tournoi et le classement du tournoi ne pourra être rectifié.

En cas d'égalité, les départages s'appliquent dans l'ordre suivant :

1- Bucholz Tronqué 2- Performance 3- Bucholz intégral

Article 7 : Prix - récompenses

Asnières Le Grand Echiquier redistribuera dans chaque tournoi 70% du montant des inscriptions aux joueurs et joueuses occupant les meilleures places.

Les prix ne sont pas cumulables ; ils sont attribués à la place après application du départage.

La liste des prix sera affichée lors de la 3^e ronde ; les joueurs non présents à la remise des prix ne pourront prétendre à aucun prix.

Chaque joueur ou chaque joueuse recevra le prix le plus important auquel il ou elle a droit, mais en cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité sera le suivant :

- Prix du classement général
- Prix par catégorie Elo

Article 8 : Rappels

Aucun téléphone ou équipement électronique n'est autorisé dans la salle de jeu. Lors d'une partie en cours, si le téléphone ou l'équipement électronique d'un des joueurs ou d'une des joueuses émet un son (sonnerie, alarme, vibreur), celui-ci ou celle-ci perd immédiatement la partie. Tout équipement électronique ou téléphone devra être rangé et éteint dans un sac.

Pendant la partie, un joueur ou une joueuse ne peut quitter la salle de jeu (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur ou une joueuse au trait n'est pas autorisé(e) à quitter la zone de jeu. Toute discussion et lecture suspecte doit être évitée.

Sauf mention contraire stipulée à l'avance par écrit à l'organisateur, les joueurs et joueuses autorisent celui-ci à publier dans le cadre de ses activités de communication, des articles, photos ou vidéos sur lesquels ils pourraient apparaître.

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi, ainsi que d'analyser et de « blitzer » dans la salle de jeu.

Engagement : Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE (affichée dans la salle) et le code de l'éthique de la FIDE. Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Article 11 : Arbitrage

L'arbitrage est assuré par :

Joëlle MOURGUES (C05005), AFO1

Article 12 : Jury d'Appel

Le jury d'appel est constitué par la Commission d'Appels Sportifs de la FFE. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

Article 13

L'entrée est libre pour les spectateurs, cependant l'arbitre peut limiter l'accès à la zone de jeu pour assurer le confort des joueurs.

Article 14

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

Signature de l'arbitre principal
Joëlle MOURGUES

Signature de l'organisateur
Jean-Claude MOINGT

